



## Contrat d'insertion

-----  
Par nounoune29

Bonjour,

Etant en contrat d'insertion depuis 4 mois, nous subissons de l'harcèlement moral de la part de notre employeur.

Nous avons contacter l'inspection du travail, qui nous a dit qu'on devait en parler à notre conseiller d'insertion qui ne peut rien faire pour nous.

La " haute direction " a été prévenue également mais personne ne réagit.

De plus cet employeur, refuse catégoriquement de nous donner des congés payés cet été ( nous sommes plusieurs mères de famille avec enfants en bas âges ), et nous oblige à passer à 35h/ semaine au lieu de 30h/semaine ( heures que nous sommes actuellement ). Nous sommes 6 personnes dans ce cas.

Ensuite, cet employeur nous fait des contrats de 4 mois et demi, et j'ai vu sur internet que c'est 6 mois minimum en insertion.

Que pouvons-nous faire ? Comment réagir ? Vers qui se retourner ?

Merci de vos réponses.